

Conseil local : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du parent adhérent\* : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Nom du conjoint[e] : \_\_\_\_\_ Tél dom : \_\_\_\_\_ Tél port : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

\* Bénéficiaire du reçu don aux œuvres

	Nom	Prénom	Né[e] le	Établissement	Classe
1					
2					
3					
4					

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

### Adhésion [une adhésion par famille]\*

17,00 € Adhésion annuelle avec Revues\*

26,00 € Adhésion soutien avec Revues\*

*Si j'adhère pour la première fois à la FCPE*

11,00 € Primo-adhésion avec Revues\*

€ Don à la FCPE 13

€ Don au Conseil local

12,96 € Abonnement bi-mensuel

• Lettre La Famille et l'École

€ Total

\*Revue des Parents et Notre École 3,50 € [sans les revues déduire 3,50 €]

- Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces
- Envoyez votre bulletin à la **FCPE départementale [A]** ou remettez-le à votre **conseil local [B]**

\*Merci de joindre une enveloppe timbrée pour le reçu fiscal

### Vous souhaitez

Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves

Être candidat[e] au conseil d'école maternelle-élémentaire

Être candidat[e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP]

Être délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

Un reçu don aux œuvres

Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil local FCPE, précisez lequel : \_\_\_\_\_

Étiez-vous adhérent en 2010-2011 ? : \_\_\_\_\_

\*Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

### DATE et SIGNATURE

## la FCPE DES BOUCHES-DU-RHONE

- 6000 familles dont le seul intérêt est l'enfant. Première fédération de parents dans le primaire, le collège, les lycées : 66000 voix et 2720 sièges aux dernières élections,
- des parents présents et actifs dans les conseils de classe, d'école, d'administration et toutes les instances de l'éducation nationale,
- des formations, des conseils, une assurance pour tous les adhérents, un accueil et une écoute,
- un site d'information : [www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)
- un journal départemental : « Notre École »



### LES PRIORITÉS DE LA FCPE 13

- Garantir un service public d'éducation de qualité,
  - Réduire les effectifs par classe, lutter contre l'échec scolaire et les violences, intégrer les enfants en situation de handicap, assurer les remplacements.
  - Obtenir la gratuité effective de l'école et une réelle coéducation pour les parents,
  - Prendre en compte la santé des enfants : hygiène, alimentation scolaire, poids du cartable...
- Pensez à votre adhésion au CDAFAL 13  
Association Familles Laïques  
Contact : [www.cdafal13.org](http://www.cdafal13.org) - 04 91 03 11 73

Prenez contact avec la FCPE départementale [A] ou locale [B]

**A** FCPE

DES BOUCHES-DU-RHONE

4, rue André Isaïa  
13013 MARSEILLE

Tél : 04 91 61 28 84

Fax : 04 91 61 37 90

E-mail : [fcpe13@orange.fr](mailto:fcpe13@orange.fr)

[www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)

du lundi au vendredi 9h à 16h

**B** FCPE locale

bulletin d'adhésion   
à conserver